

Université d'été d'Attac

Economie. Idée ancienne passée aux oubliettes, les communs redeviennent l'objet d'attention de la part des économistes, comme une opportunité pour remettre en cause les fondements du marché.

LES COMMUNS, REMISE EN CAUSE DE LA PROPRIÉTÉ

« Les communs, c'est quand il y a au moins trois choses : une ressource mise en commun, la distribution du droit de propriété entre des participants, les uns ayant un droit d'usage, d'autres d'exploitation ou de commercialisation et tous ayant aussi des obligations. Et enfin une structure de gouvernance qui va veiller à la reproduction de la ressource à long terme ». L'économiste Benjamin Coriat campe le débat hier après-midi à une tribune qui rassemble Jean-Marie Harribey, Hervé le Crosnier et Mathieu Montalban. Un commun, ce peut être un lac, un pâturage, une forêt... Mais aussi un bien immatériel. « C'est un autre monde mais les gens ont eu la même démarche. Ce sont ceux qui ont fait le logiciel libre quand dans les années 1980 certains privatisaient les codes source, introduisaient la propriété privée sur l'immatériel. Ils ont refusé cela. Ils ont réintroduit un droit de partage entre le fabricant et l'utilisateur » pose encore Benjamin Coriat.

Des exemples différents permettant de pointer un élément essentiel : les biens rivaux. « Dans le cas d'internet, le fait d'écouter une musique n'empêchera pas un autre de le faire. Dans un lac, pêcher un poisson oui. Cela suppose des logiques différentes. Dans le premier cas, il faut enrichir continuellement la ressource, dans le second la préserver » développe l'économiste. L'opportunité aussi d'aborder la question sous l'angle de la connaissance scientifique, objet commun par excellence. Quoique, comme se permet de le rappeler Mathieu Montalban : « Le communalisme, le désintéressement et le scepticisme organisé relève d'une vision... enchantée ». Et d'expliquer le rôle de la science dans la construction des représentations, la mise en place de modèles dominants, l'ouverture de marchés... Des points d'autant plus importants à décrypter qu'aujourd'hui les scientifiques sont convoqués pour participer à des choix qui relèvent de la justice, de l'éthique, de la politique... et non plus simplement alimenter les connaissances. Un élément à garder en tête au moment d'abor-



Un petit amphi plein à craquer. PHOTO LA MARSEILLAISE

der aujourd'hui la plénière de clôture qui porte sur le climat.

Des communs pas forcément biens communs

La définition de Benjamin Coriat repose sur les travaux de la prix Nobel Elinor Ostrom qui en 2009 a remis le sujet à la mode. « Elle est alors intervenue suite à la demande d'un organisme qui s'interrogeait sur les causes du déclin de la productivité dans les zones tropicales. Et la conclusion a été oui, ce déclin était bien lié à l'abandon des communs ».

Mais cette définition n'est pas la seule comme le rappelle Hervé le Crosnier car le sujet interroge partout dans le monde. « Aux Etats-Unis on appelle communs ce qui relève ici du domaine public. Mais si chez nous c'est pour protéger, outre-Atlantique c'est plus pour se servir. Ainsi, les semenciers ont considéré pouvoir transformer les semences puisqu'elles étaient des communs » commence celui qui organise un festival des communs du 5 au 18 octobre prochain*. Et de poursuivre « en

Amérique latine, les communs désignent ce qui était pré-existant et doit être protégé. En Italie, cela désigne un espace d'expression des droits fondamentaux ».

Ces communs sont différents du bien commun qui « est un bien dans la caractéristique est que si on y touche, un grand nombre de personnes en seront affectées » définit encore Benjamin Coriat. L'un peut aller avec l'autre, mais pas forcément. Ainsi, cette définition s'applique opportunément au climat. Pourtant, « ce climat n'est encore pas un commun. Il le deviendra quand on aura trouvé une gouvernance qui est vraiment vocation à protéger la ressource » ajoute l'économiste.

« Une alternative au marché »

Si Hervé le Crosnier voit dans le sujet « la substance pour créer un nouvel imaginaire politique », il se fait débordé par l'enthousiasme de Benjamin Coriat qui y voit « une alternative au marché. Les communs remettent en cause la propriété privée telle que définie dans le code civil. Ce sont un ins-

trument novateur de la gestion des ressources et un support puissant pour renouveler la démocratie car il n'y a pas de communs sans citoyenneté ». La propriété privée mais aussi publique est ciblée. Et d'aller jusqu'à affirmer : « c'est une alternative au capitalisme qui fournit aussi des éléments de réponse à la crise du communisme ». Des éléments qui ne manquent pas de faire réagir le public et l'obligeront à préciser : « tout n'a pas vocation à devenir des communs. Il y a des sujets comme l'éducation qui doivent évidemment rester dans le service public ». Et de se lancer alors dans une discussion avec Jean-Marie Harribey sur la double origine des biens communs, celui qui l'est « par nature » et celui qui l'est devenu par délibération, par construction sociale. Les deux économistes ont, un temps, oublié le public. Une personne se charge de leur rappeler par un « eh, on est là ! » en toute sympathie.

ANGÉLIQUE SCHALLER

* tempsdescommuns.org.

Travail en commun

Editorial

■ Les pistes pour construire un autre monde sont au centre des débats de l'Université d'Attac qui se clôture aujourd'hui par la question centrale du climat. Centrale car le réchauffement climatique est l'ultime effet du capitalisme. L'humanité est en danger à cause d'un système reposant sur l'exploitation et des hommes et de la planète. Ces deux exploitations n'en font qu'une, le recto et le verso d'une même médaille. Cette réalité est remise en cause, violemment, par ceux qui protègent les intérêts privés et l'accumulation des richesses. Explorer d'autres manières de vivre ensemble, de produire et de gérer est donc un enjeu de taille. Toutes les réponses et chemins défrichés ne se valent pas mais la réflexion sur la notion de « communs » esquisse un avenir soutenable, équitable et vivable pour tous. Gare cependant à ne pas définir à l'emporte-pièce cette notion a priori généreuse. La construction de communs ne peut s'affranchir de l'apport des luttes historiques notamment de la conquête des services publics. Ils sont aujourd'hui à reconquérir et à démocratiser. Les « acquis sociaux » sont nés de hautes luttes et le service public ce n'est pas le privé. L'un est au service de l'intérêt général, l'autre des seuls intérêts particuliers. La place et le rôle des citoyens est centrale dans cette réflexion et les mouvements à construire pour une société égalitaire et solidaire. Et lorsque l'on dit citoyens, on entend tous les citoyens.

FRANÇOISE VERNA

Agenda

Ressources

L'exploitation effrénée des ressources fossiles est l'une des causes essentielles du changement climatique. Mais les négociations onusiennes restent en décalage en particulier avec la question de leur limitation. Grand amphi, de 9h30 à 12h.

Finance

Après avoir examiné la finance voulue par l'oligarchie politico-financière, des pistes seront explorées pour mettre la finance au service de la société et assurer le financement de la transition écologique. Amphi de chimie, de 9h30 à 12h.

GPII

Les Grands projets inutiles imposés constituent un déni de démocratie. Face à cela, les collectifs d'opposants s'organisent. 12 collectifs français ont ainsi analysé les dysfonctionnements et proposé des solutions. Amphi de physique, de 9h30 à 12h.

Dette

Constater que la dette est un instrument de domination des peuples, et après ? Cet atelier propose de discuter autour d'alternatives ayant déjà été mises en place durant l'histoire et imaginer l'avenir. Salle de physique 51, de 9h30 à 12h.

Climat

La conférence de clôture est consacrée au climat : la COP 21 et après ? Outre le point sur les enjeux de cet événement organisé à Paris en décembre, la discussion portera sur les mobilisations actuelles... et à venir. Grand amphi. de 14h à 16h30.